

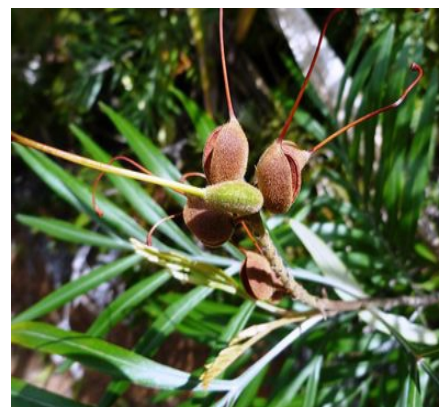
Petit grévillaire

Grévillaire rouge, Grevillea de Banks

Nom scientifique *Grevillea banksii*

Synonymes *Grevillea forsteri*, *Stylurus banksii*

Famille Proteaceae



Photographies : © Public Domain Daderot (commons.wikimedia.org) – Inflorescence (© Roger Lavergne) – CBNM (Marie Lacoste)

DESCRIPTION

- Allure générale** Arbrisseau ou arbuste élancé atteignant 3 à 8 m de hauteur, à écorce noir très fendillée, à feuilles composées de folioles étroites, fréquemment orné de fleurs d'un rouge écarlate, dont la forme est typique de la famille des Protéacées.
- Feuilles** Pennées de 3-11 folioles étroites, lancéolées, de 5-11 cm de long et 1 cm de large ; pétiole long de 3-5 cm ; face supérieure glabre, vert clair et face inférieure grisâtre, soyeuse brunâtre ; marges à bords légèrement enroulés vers le bas.
- Fleurs** Inflorescences typique des Protéacées (forme d'écouvillon) ; grappes terminales, parfois par 2 ou 3 et atteignant 10-15 cm de longueur. Rachis tomenteux. Fleurs d'un rouge écarlate (plus rarement blanc-crèmeux).
- Fruits** Follicules (= fruit sec à déhiscence suturale) ovoïdes, obliques, comprimés, longs d'environ 2 cm, tomenteux, vert brunâtre puis bruns et surmonté du style sec persistant.
- Graines** Deux graines par fruit, ovales, longue de 1-1,5 cm, entourée d'une aile étroite.
- Caractéristiques** Feuilles profondément découpées en lobes très étroits. Inflorescences en forme de gros goupillon, de couleur rouge vif, à styles très longs, recourbés. Fleurs densément groupées le long d'un axe pouvant atteindre jusqu'à 10 cm.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction Sexué hermaphrodite.
Espèce allogame pouvant s'hybrider librement avec des taxons du même genre. Bouturage et greffage possible avec un porte-greffe de *G. robusta*.

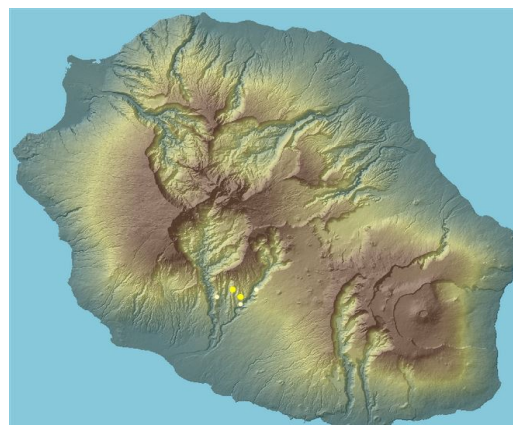
Mode de dissémination

Graines dispersées par le vent. L'homme participe à sa propagation dans l'île en le cultivant et par sa commercialisation.

Conditions de développement

Croissance végétative très rapide. L'espèce est héliophile et pyrophile. Préfère les milieux ouverts, frais et secs.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Queensland

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion Cette espèce aurait été introduite en 1980 comme arbuste ornemental. Elle s'est naturalisée dans les Hauts de l'Entre-Deux où elle devient localement envahissante.

Et dans le Monde ? L'espèce est cultivée dans les régions tropicales. Son caractère envahissant est signalée dans les îles Hawai'i (espèce déclarée nocive dans le Parc National des Volcans Hawaïens en 1978), au Japon et à Madagascar.

IMPACTS

L'impact de cette espèce n'est pas connu sur les milieux et des communautés indigènes. Mais sa faculté de coloniser les milieux semi-secs après incendies en fait une espèce potentiellement envahissante inquiétante pour les forêts semi-sèches situées à moyenne altitude.

USAGES



Plante ornementale, source auxiliaire de glucides, colorant et utilisée pour son bois.



RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE LUTTE

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin. Elle est naturalisée sur l'île.

Depuis le 11 avril 2019, cette espèce est interdite d'introduction sur le territoire de La Réunion, y compris en transit sous surveillance douanière, d'introduction dans le milieu naturel, de détention, de transport, de colportage, d'utilisation, d'échange, de mise en vente, de vente ou d'achat de spécimens vivants selon l'arrêté du 1^{er} avril 2019 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de La Réunion.

L'espèce est sensible à l'application de triclopyr (à 2,5 % dans du gazoil) sur des souches entaillées (le gazoil n'est alors pas nécessaire). Les jeunes plants sont sensibles aux applications de glyphosate et de triclopyr sur les surfaces coupées. Pour les arbres plus larges, il est conseillé de faire des entailles ou des trous, pour parvenir à appliquer des doses adaptées.